



Communiqué de presse

Vendredi 18 février 2011

Infrastructures

Réaménagement de la RD2020 Sud : Les travaux démarrent lundi 21 février

Ce projet d'aménagement concerne le tronçon de la RD 2020 compris entre la rue Léwy et le carrefour Candolle. Il s'inscrit dans une réflexion globale menée depuis plusieurs années par l'AggLO, en lien avec les communes, sur la requalification des entrées de ville. Il a été retenu dans le projet d'agglomération 2008-2014 comme une priorité d'intervention.

UNE OPERATION D'ENVERGURE AUX ENJEUX MULTIPLES

Il s'agit tout d'abord de **recoudre le quartier Saint-Marceau**, séparé aujourd'hui dans ses fonctionnalités et sa vie de quartier. L'aménagement de deux carrefours à feux sur le secteur, sécurisant la traversée des piétons et des cycles d'Est en Ouest, favorisera ces échanges. La mise en œuvre d'un enrobé dit « phonique » sur la portion de voirie concernée entraînera une réduction de bruit significative sur le secteur, pour plus de confort et de qualité de vie aux riverains.

Deuxième objectif visé : apaiser la circulation automobile et sécuriser les flux en transformant cet axe majeur en **une voie urbaine et paysagère**. Un terre-plein central paysager sera créé d'une largeur variant de 3 à 4 mètres, entouré de part et d'autre de deux voies de circulation automobile de 2,70 et 3 mètres.

Des espaces verts et un plateau partagé piétons-cycles seront réalisés de part et d'autre de la voie, pour accentuer encore la vocation de cette nouvelle voie urbaine privilégiant **le confort des habitants du quartier** et les modes doux.

LE CALENDRIER DU CHANTIER

Les travaux démarreront à partir du 21 février 2011 pendant les vacances scolaires de février, pour limiter au maximum les impacts sur la circulation. Ils se dérouleront en 4 phases :

- 1^{ère} phase : démolition du terre-plein central pour créer une voie de circulation supplémentaire utilisable durant les travaux,
- 2^{ème} phase : jusqu'à l'été 2011, travaux sur les rives Est/Ouest, circulation sur deux voies dans chaque sens durant toute la période, avec de façon très ponctuelle le passage à une voie de circulation,
- 3^{ème} phase : reconstruction du terre-plein central durant l'été 2011,
- 4^{ème} phase : réalisation des espaces verts à l'automne 2011.

Contact presse

Cécile MONOD, Responsable pôle communication

Tél. : 02 38 78 77 28 / Fax : 02 38 78 49 01 - cmonod@agglo-orleans.fr



BOIGNY SUR BIONNE - BOU - CHANTEAU - CHÉCY - COMBLEUX - FLEURY LES AUBRAIS - INGRÉ - LA CHAPELLE SAINT MESMIN - MARDIÉ -
MARIGNY LES USAGES - OLIVET - ORLÉANS - ORMES - SAINT CYR EN VAL - SAINT DENIS EN VAL - SAINT HILAIRE SAINT MESMIN -
SAINT JEAN DE BRAYE - SAINT JEAN DE LA RUEILLE - SAINT JEAN LE BLANC - SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN - SARAN - SEMOY



DEVIATION

Dès le 21 février, l'accès à la bretelle longeant la RD 2020 entre Cigogne et Candolle sera supprimé, un plan de déviation sera mis en place côté Est de la voie (cf plan de déviation ci-joint).

Du lundi 21 février au lundi 4 mars, la circulation sera réduite sur une seule voie de circulation, dans le sens Sud/Nord et Nord/Sud. Les deux voies de circulation seront rétablies début mars dans les deux sens de circulation.

Détail des travaux durant la première phase :

- La circulation automobile s'effectuera sur une voie unique dans le sens Sud/Nord et 2 voies dans le sens Nord/Sud, afin de permettre la démolition des bordures entre la RD 2020 et la bretelle Est.
- Par la suite, la circulation s'effectuera sur une voie unique dans chaque sens pour permettre la démolition du terre-plein central. Cette phase permettra ainsi de récupérer une voie de circulation et donc de garantir 2 voies de circulation dans chaque sens, durant les autres phases de travaux. Un enrobé provisoire sera réalisé.
- Enfin, la circulation s'effectuera sur 2 voies dans le sens Sud/Nord et 1 voie unique dans le sens Nord/Sud pour permettre la démolition des bordures côté Ouest et les préparations de travaux qui vont s'enchaîner côté Ouest.
- Dès que possible, les deux voies de circulation (de largeur réduite) seront rétablies dans chaque sens. Le chantier s'installera côté ouest pour les travaux de déviation de réseaux, aménagement de piste cyclable, trottoirs, éclairage... Début mai, le chantier devrait basculer côté Est jusqu'à l'été.

Durant le chantier, la vitesse sera réduite à 50 km/h. L'AggLO invite les automobilistes à la prudence aux abords des travaux pour leur sécurité et celle des travailleurs.

- **Maîtrise d'ouvrage** : AggLO
- **Maîtrise d'œuvre** : Groupement de maîtrise d'œuvre : Cabinet Merlin (VRD), Traitvert (espaces verts), Aartill (Eclairage)
- **Entreprises** : Eurovia pour la voirie et les réseaux, Citéos pour l'éclairage et signalisation, ISS pour les espaces verts.
- **Coût du projet financé par l'AggLO** : 2 315 000 € TTC (enveloppe travaux inscrite au projet d'agglomération)



BOIGNY SUR BIONNE - BOU - CHANTEAU - CHÉCY - COMBLEUX - FLEURY LES AUBRAIS - INGRÉ - LA CHAPELLE SAINT MESMIN - MARDIÉ -
MARIGNY LES USAGES - OLIVET - ORLÉANS - ORMES - SAINT CYR EN VAL - SAINT DENIS EN VAL - SAINT HILAIRE SAINT MESMIN -
SAINT JEAN DE BRAYE - SAINT JEAN DE LA RUELLE - SAINT JEAN LE BLANC - SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN - SARAN - SEMOY